

L'AGRICULTURE

VIANDE BOVINE—DEMANDE DE RESTRICTION DES IMPORTATIONS ET DE RENÉGOCIATION DES CONTINGENTS AMÉRICAINS

M. Bert Hargrave (Medicine Hat): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Agriculture. Il doit avoir demain une rencontre extrêmement importante et urgente avec le secrétaire à l'agriculture des États-Unis, M. Butz, sur la question des œufs et les contingents de bœuf et de veau. Or, les relations entre nos deux pays sont quelque peu tendues au sujet du transbordement ou, du moins, de la substitution de bovins abattus de l'Australie expédiés aux États-Unis via le Canada. En conséquence, le ministre se rangerait-il à l'avis des éleveurs canadiens qu'à moins d'instaurer une forme quelconque de restriction volontaire contre les importations ou d'adopter une loi canadienne des importations, le marché américain pourrait être fermé à la viande de bœuf et de veau d'origine canadienne?

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, je dois veiller à ne rien faire qui puisse indisposer l'Association canadienne des éleveurs de bétail, car elle refuse l'intervention du gouvernement. Je vais examiner son mémoire. C'est ce qu'elle répète sans cesse. Pourtant, à en juger par ce que le député a dit, on dirait qu'elle souhaite que le gouvernement intervienne davantage. Demain, nous discuterons avec le secrétaire à l'agriculture des États-Unis de tous les aspects de notre commerce de bovins.

● (1430)

M. Hargrave: Le ministre de l'Agriculture songera-t-il également à insister auprès du secrétaire d'État Butz pour que le contingentement qui limite l'importation du bœuf canadien et qui doit expirer le 31 décembre prochain soit renégocié mais pour une quantité aussi voisine que possible de celle de la moyenne établie sur cinq ans par le Canada, au lieu d'une quantité fixée pour 12 mois allant du mois d'août au mois d'août?

M. Whelan: Monsieur l'Orateur, j'ai rencontré le secrétaire d'État américain à l'Agriculture lors de la Conférence de la FAO à Rome et nous avons eu une discussion franche. Il m'a adressé une lettre vers le 15 novembre, que je n'ai reçue que l'autre jour. Nous avons déjà pris des dispositions pour nous rencontrer à Washington. Il proposait que nous ayons, à Washington, une discussion franche sur tous les problèmes agricoles qui se posent à nos deux pays. Nous allons parler de nos problèmes de commerce extérieur, de nos restrictions douanières respectives pour voir si nous pouvons en venir à un accord commercial satisfaisant qui ne nuise ni à l'un ni à l'autre pays.

Questions orales

[Français]

L'EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE

LA SUPPOSÉE LENTEUR À METTRE EN ŒUVRE LA POLITIQUE EN NOUVELLE-ÉCOSSE—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur le président, je désire poser une question à l'honorable ministre de l'Expansion économique régionale.

A la suite de la question posée hier au ministre suppléant par le député de York-Sunbury, M. Nicholson, le ministre qui parlait et qui parle au nom du gouvernement libéral de la Nouvelle-Écosse a exprimé récemment une grande déception au sujet de l'inertie du ministre en Nouvelle-Écosse. Je comprends que ce manque d'action pourrait être facilement considéré comme étant de la responsabilité du prédécesseur du ministre actuel, mais quelle est la réponse du ministre à cette déclaration très importante du gouvernement de la Nouvelle-Écosse?

L'hon. Marcel Lessard (ministre de l'Expansion économique régionale): Monsieur le président, en réponse à la question de l'honorable chef de l'opposition, je voudrais dire que nous ne sommes pas plus heureux qu'il le faut nous-mêmes de la lenteur des négociations et du fait que nous n'ayons pas réussi à signer un plus grand nombre d'ententes auxiliaires avec le gouvernement de la Nouvelle-Écosse. Actuellement trois ententes sont en vigueur. Elles sont très très importantes, l'une d'elles en particulier, et les sommes d'argent prévues pour ces ententes sont également considérables.

Nous continuons à négocier avec le gouvernement de la Nouvelle-Écosse afin d'en venir à des propositions concrètes que nous espérons faire connaître au cours des prochains semaines ou des prochains mois. Cependant, je ne veux en aucune façon attribuer au gouvernement provincial local la responsabilité des délais. Toutefois, il est certain qu'avant de prendre des décisions, il nous faut obtenir satisfaction en ce qui a trait aux renseignements que nous demandons aux gouvernements provinciaux afin que les dossiers soient complets et que nous soyons ainsi en mesure de prendre une décision qui respecte l'autorité de la province mais qui tient également compte des priorités du ministère que je dirige, qui veut bien intervenir mais en autant qu'il s'agit d'un domaine d'expansion économique et industrielle.

M. Stanfield: Monsieur le président, je veux être certain que je comprends clairement le ministre. Sa position est-elle à l'effet que la difficulté est le résultat d'un manque de coopération efficace de la part du gouvernement de la Nouvelle-Écosse?

M. Lessard: Je ne dirais pas, monsieur le président, que c'est un manque de collaboration, mais enfin, il faut reconnaître que certaines situations ont changé, que certains dossiers qui étaient à l'étude comportaient des éléments qui ont changé au cours des derniers mois, et il a fallu de la part du gouvernement provincial revoir certaines de ses propres priorités. On nous a informé de cette nécessité, et on est en voie, évidemment, comme je l'ai dit, de prendre les dispositions nécessaires pour que ces nouvelles priorités, qui sont maintenant celles du gouvernement de la Nouvelle-Écosse, soient prises en considération.